Rompez la solitude!

Autor(en): **J.-R. P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **26 (1996)**

Heft 5

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-828678

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GE

Rompez la solitude!

La solitude, ça n'existe pas! affirmait Gilbert Bécaud. Les responsables de l'AVIVO de Genève ne se contentent pas de défendre les intérêts des retraités. Ils font tout ce qui est possible pour briser les barreaux de la solitude.

Jean-Pierre Rigotti, responsable des loisirs à l'AVIVO, se réjouit d'œuvrer en faveur des retraités genevois. «Pour eux, nous représentons un peu leurs gamins, dit-il. Il n'est pas rare qu'on nous apporte des friandises ou du chocolat!»

L'équipe de l'AVIVO de Genève compte une douzaine d'employés permanents, plus une équipe de bénévoles. C'est beaucoup et c'est insuffisant, compte tenu de l'attente des retraités. Mais quel chemin parcouru, depuis 1949...

Dans l'immédiat après-guerre, alors que les personnes âgées étaient souvent assistées par leurs enfants, les communes d'origine devaient prendre en charge les cas désespérés. Heureusement, le vote de la loi sur l'AVS en 1947 a été porteur d'espoirs.

Il fallut attendre le printemps 1949 pour que soit créée, à Genève, la première section de l'Association de défense des retraités. Cette section donna plus tard naissance à l'Association suisse des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO), présente dans de nombreux cantons. A son origine, la section genevoise de l'AVIVO comptait 180 membres.

«On en dénombre aujourd'hui 19000, se réjouit Jean-Pierre Rigotti, soit un tiers des retraités du canton.»

Une vie meilleure

Ce jour-là, au troisième étage de l'immeuble situé rue du Vieux-Billard 25, à deux pas de la caserne des pompiers, des dizaines de retraités se faisaient aider pour remplir leur feuille d'impôt. C'est l'un des innombrables services proposés par l'AVIVO.

L'AVIVO ne s'endort jamais. Même en période de haute conjoncture, cet organisme devait faire face à quantité de problèmes touchant des retraités. Elle s'est notamment battue dans le domaine de la protection des locataires et cette lutte se poursuit bien évidemment aujourd'hui.

Sa principale revendication (une véritable retraite populaire pour tous) mobilise actuellement les forces de l'AVIVO. Mais à sa notion de défense des retraités, la section genevoise a ajouté un service de détente. Ses actions, ses initiatives sont naturellement appréciées par les retraités. Mais également par les autorités, cantonales et municipales, les administrations et les institutions diverses, avec lesquelles les meilleurs contacts sont entretenus.

Certes, les rapports – toujours courtois – sont parfois difficiles, tant il est vrai que les revendications de l'AVIVO peuvent parfois déranger le train-train quotidien. Mais le contraire serait évidemment suspect. «L'AVIVO continuera avec acharnement à améliorer, soulager, faciliter la vie et le bonheur des retraités et de ceux qui le deviendront: nos enfants.»

J.-R. P.

René Ecuyer et Jean-Pierre Rigotti, responsables de l'AVIVO à Genève

L'AVIVO à votre service

L'Avivo propose de nombreux services à ses membres. Le secrétariat a mis sur pied un service d'aide pour les problèmes sociaux et d'assurance juridique. Il intervient dans les domaines du logement, des loyers, des impôts, des achats à tempérament, des assurances maladie et accident, etc.

Outre ces actions de soutien et de solidarité, l'association a développé un programme de détente à l'intention des retraités. On y propose des après-midi de pétanque, des thés dansants, des repas d'amitié, des rencontres, des balades, des voyages et des spectacles à 6 francs, en collaboration avec la ville de Genève.

Les cotisations se montent à Fr. 25.– par an.

Renseignements: AVIVO, 25, rue du Vieux-Billard. Tél. 022/329 14 28 (loisirs) et 022/329 13 60 (social).